

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

(affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 5 AOÛT 2014

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le 5 août 2014 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de M. Vincent FORTINEAU, maire.

Présents : FORTINEAU Vincent, DUGENEST Jean-Claude, MAZAL Chantal, , CASSONNET Michel, NOLOT Jean, PENOT Dominique, RAYMOND Odile, FLEUR Cyril, SAUVAT Claire, ROUSSEL Corinne, MOREAU Jean-Louis, PETIT Pierre, RIGOLLET Claudie

Absents excusés : ABIAN Vincent, BONESME Christiane

Mme Christiane BONESME donne pouvoir à DUGENEST Jean-Claude

Monsieur PETIT Pierre est élu secrétaire de séance.

A l'ordre du jour figuraient les questions suivantes :

Poste de cantinière :

Un appel à candidature a été lancé afin de recruter un agent technique 2^{ème} classe à 32 h pour pourvoir au remplacement de la cantinière au 1^{er} septembre 2014. Plusieurs candidatures ont été reçues. Un jury composé de Mesdames Mazal Chantal, Sauvat Claire, Messieurs Fortineau Vincent, Dugenest Jean-Claude ainsi qu'un agent du centre de gestion de la Creuse a reçu 3 candidates. Les membres du jury informe le conseil municipal de leurs impressions respectives sur les 3 candidates. Le Maire propose un vote consultatif du conseil municipal. Madame Odile ROY est retenue, elle effectuera une période d'essai du 27 août 2014 au 31 décembre 2014.

Achat d'un tracteur :

Une consultation pour l'acquisition d'un tracteur d'occasion a été lancée. 4 entreprises ont répondu (Ets Laville, Ets Dubranle, Ets Maridat,). Un jury composé de Messieurs Fleur Cyril, Nolot Jean, Penot Dominique, Cassonnet Michel et Vincent Fortineau informe le conseil municipal de leur ressenti. Le conseil municipal après en avoir délibéré opte pour l'achat du tracteur Valtra avec chargeur d'occasion pour un montant de 42 000 € et l'achat d'un godet multibenne adapté pour un montant de 1 800 €, et accepte que le tracteur Deutz avec chargeur soit repris pour un montant de 5 500 € ainsi que la rigolaise pour un montant de 1 500 €. Afin de pourvoir au paiement de ces deux achats le conseil accepte à l'unanimité après en avoir délibéré les virements de crédits nécessaires.

Réduction d'horaires d'ouverture de la Poste :

Suite à un entretien en début d'année, le conseil municipal s'était opposé par délibération à la fermeture de la Poste le samedi matin et demandait le maintien d'horaires d'ouverture de 18 h sur 6 demi-journées. Une pétition avait été déposée chez les commerçants de la commune. Le conseil municipal réitère cette opposition à la fermeture de la poste le samedi matin et demande le maintien d'horaires d'ouverture de 18 h sur 6 demi-journées. Un contact sera pris avec le nouveau directeur départemental afin de faire le point sur la situation.

Devis :

- Le conseil municipal accepte un devis de CAC Banque de meubles pour un montant de 3 210.12 € TTC pour les peintures de la bibliothèque (Pour 14 voix,).
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a eut un premier contact avec une personne désirant s'installer comme Kiné sur la commune, la commune pourrait mettre à disposition le local à côté de la bibliothèque plusieurs devis sont demandés. Monsieur reprendra contact avec cette personne pour évaluer la suite à donner.
- Devis du Siers : Monsieur Fortineau ne participe pas au débat. Le conseil municipal accepte par 13 voix pour un devis de point à temps d'un montant de 15 364.44 €, un devis pour la réfection de la piste de la Chinaud et la piste de l'Age d'un montant de 12 839.42 € et un devis pour divers travaux sur la piste de la chaume blanche, la route de Puyrageau, la patte d'oie de Lavaudvieille, le chemin du Pré Gonnot d'un montant de 22 716.24 €

Questions diverses :

- Un dossier sera soumis à enquête publique du 16 septembre au 30 octobre 2014 sur la commune pour l'installation d'un parc éolien des bouiges sur la commune de Lourdoueix Saint Michel. Le dossier est consultable en mairie.
- Les travaux de restauration de la passerelle de Puy Guillon ont débuté.
- Une signalisation sera installée sur le site des plots afin d'avertir les usagers des dangers encourus lors de la traversée.
- Une rencontre dans le cadre des élections sénatoriales avec Messieurs Jeansannetas et Lozach se déroulera le 11 août 2014 à 16 h 30 à la mairie de Fresselines

Séance levée à 22 h 50

Le Maire,
Vincent FORTINEAU